



**PROCES VERBAL
COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET
DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Lundi 6 décembre 2021

Membres titulaires présents de la Collectivité :

- Monsieur Jean CAYRON
- Monsieur Jacquet BACQUET
- Madame Marie-Reine LOUISA
- Monsieur Didier LEMAITRE

Membre suppléant présent de la Collectivité :

Membres titulaires présents du Personnel :

- Monsieur Jean-François CALANDRI
- Madame Christiane THOMAS

Membres suppléants présents du Personnel :

- Monsieur Frédéric MONTOYA
- Madame Mélisa TAIEB-HENNI
- Monsieur Jean-Louis THEURIER

Membres excusés :

- Madame Marie-Line BIANCHI
- Madame Nathalie DI LORENZO
- Madame Martine LAMASA
- Monsieur Christophe PANIS

Experts :

- Monsieur Michel DUTREUX, D.G.S.
- Monsieur Benoît BODRATI, D.G.A.S. Pôle Ressources

Ordre du jour du C.H.S.C.T. :

1- Modalités de mise en œuvre du Télétravail

Monsieur Jean CAYRON, en qualité de Président, ouvre la séance à 11h, nomme Monsieur Frédéric MONTOYA en qualité de Secrétaire, puis procède à l'appel des membres présents.

1. Modalités de mise en œuvre du télétravail :

Monsieur BODRATI précise que cette question a fait l'objet d'un débat lors du dialogue social et lors d'un dernier Comité Technique. Cependant, les membres du CHSCT doivent également valider la question du télétravail.

Aucune remarque particulière n'étant faite, cette question est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 11 h 15.

**Le Secrétaire de séance,
Frédéric MONTOYA**

**Le Président,
Jean CAYRON**